

Appel à projets EcoQuartier Programme pilote EcoTerritoire Rural

Session 2010 – 2011

– DREAL Picardie –



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
de Picardie

www.developpement-durable.gouv.fr

Plan de l'intervention

- 1) Le nouvel appel à projet EcoQuartier
- 2) Le programme « EcoTerritoire rural »
MAAPRAT – MEDDTL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT



1) Le nouvel appel à projets EcoQuartier du MEDDTL

Philosophie du nouvel appel à projets

Évolutions de l'appel à projets en 2010 : fond (la grille EcoQuartier s'enrichit) et forme (dépôt des dossiers par Internet uniquement)

Orientation vers une **approche transversale** des projets urbains durables : à la fois la démarche de projet, la gouvernance et les objectifs poursuivis dans les réalisations.

Grille développant **4 dimensions**, destinées à être prises en compte de manière **transversale** et **en interactions**.



La grille EcoQuartier 2010 – 2011

Nouvelle grille

Articulation avec les **stratégies** et les **politiques publiques tant européennes que nationales**

Tient compte des échanges du **Club EcoQuartier 2010** et du « **Cadre de référence ville durable européenne** » (juin 2010)

Une grille 2010-2011 : 4 dimensions, 20 ambitions EcoQuartier

Ces ambitions s'inscrivent dans l'optique de **différentes politiques publiques menées par l'État** : Lois Grenelle I et II, Stratégie Nationale de Développement Durable, Plan Nature en Ville, Pacte de Solidarité Écologique, Agendas 21 locaux...



PRÉFET DE LA
RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT, DE
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

La grille EcoQuartier 2010 – 2011



Démarche et processus

Assurer une démarche de projet transversale et concertée

Cadre de vie et usages

Avancer ensemble vers un mode de vie plus équitable

Développement territorial

Inscrire le quartier dans le fonctionnement territorial

Préservation des ressources et adaptation au changement climatique

Encourager un développement écologiquement responsable et viable

Loi Grenelle 1

Loi Grenelle 2



Nature en ville

Plan d'action en faveur des territoires ruraux



Les 4 dimensions de la grille



PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Jeudi du Développement Durable – 18 novembre 2010

Le dossier de candidature

Cadrage général

Une réponse transversale aux ambitions « EcoQuartier »

Une réponse demandée à chacune des 20 ambitions, avec l'aide d'un guide pédagogique déclinant les objectifs du **MEDDTL** pour chacune des ambitions

Une note libre pour expliquer la prise en compte transversale de l'ensemble des enjeux

Une trame transparente pour l'expertise

Les synthèses demandées aux experts seront calibrées sur la même grille, la pondération des ambitions reste à définir



2) Le programme « EcoTerritoire rural » MEDDTL – MAAPRAT

Contexte

Urgence et difficulté de travailler sur les zones peu denses en général et sur celles à caractère rural en particulier.

Cible

EPCI à fiscalité propre situés en territoire rural : **sites pilotes** pour la démarche « EcoTerritoire Rural »,

Soutien à l'ingénierie et aides à l'investissement.

Cadre d'intervention

Financé par le **Grand Emprunt** (fonds « Ville de demain »)

Programme pilote sera co-animé par le **MEDDTL** (responsable des fonds « Ville de demain ») et par le Ministère de **l'Agriculture, de l'Alimentation, de la pêche, de la Ruralité et de l'aménagement du Territoire (MAAPRAT)**

